

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2022/07

Séance du 09/05/2022

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 09/05/2022, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'adopter le Compte Administratif 2021, tel que présenté dans l'annexe ci-jointe.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé